COUR D'APPEL
DE VERSAILLES
SERVICE DES EXPERTS
5, rue Carnot RP 1113
78011 VERSAILLES CEDEX

Mme Monique ROUZET-LELIEVRE 7, rue Pierre Bocher 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

Madame,

Nous avons le plaisir de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article 2 II de la loi du 29 juin 1971 modifiée, l'Assemblée générale de la cour d'appel de Versailles a, lors de sa séance du 14 Novembre 2018, émis un AVIS FAVORABLE à votre réinscription pour une durée de 5 ans, sur la liste des experts judiciaires près la Cour d'Appel :

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION

dans la spécialité : H-02-01-01-Anglais

Votre réinscription est effective depuis le 1er janvier 2019.

En application de l'article 10 du décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts, il vous appartiendra, si vous le souhaitez, de solliciter <u>avant le 1<sup>er</sup> mars 2023</u>, votre réinscription pour un nouveau mandat de 5 ans.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

P/le directeur des services de greffe judiciaires